Questions au Feuilleton

dépenses et \$4,294,000 dans le budget supplémentaire. Le Conseil du Trésor a accordé \$1,066,500 aux organismes culturels dnas le budget principal et il étudie actuellement les prévisions du budget supplémentaire qui concernant les programmes de multiculturalisme des organismes culturels.

LA RÉMUNÉRATION DU SURTEMPS À LA MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION

Question nº 1963-M. Andre:

Au cours des mois de janvier, février et mars 1973, respectivement combien de surtemps a-t-on payé en tout aux employés du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Janvier 1973—\$322,627.13; février 1973—\$290,351.70; mars 1973—\$329,967.46.

LES IMPORTATIONS CANADIENNES DE L'AFRIQUE DU SUD

Question nº 2010-Le très hon. M. Diefenbaker:

- 1. Quelle est la valeur totale des importations canadiennes en provenance de l'Afrique du Sud a) du 1er janvier 1972 au 31 décembre 1972 et b) du 1er janvier 1973 au 1er avril 1973?
- 2. De ces montants, pour lesdites périodes, quelle est la valeur des importations de raisins sud-africains?
- M. Herb Breau (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Statistique Canada nous communique les renseignements suivants: 1. a) La valeur totale des importations canadienne en provenance de l'Afrique du Sud pour l'année civile 1972 est de \$58,942,000; b) Au cours du premier trimestre 1973, les importations totales en provenance de l'Afrique du Sud ont été de \$7,775,000.
- 2. Les importations de raisins sud-africains au cours de l'année civile 1972 se sont chiffrées à 2,969,770 livres, d'une valeur de \$605,000. Au premier trimestre 1973, ces importations se montaient à 302,100 livres, d'une valeur de \$70,000.

QUESTION RELATIVE AU DERNIER BILAN DE LA BANQUE DU CANADA

Question nº 2032—M. Boisvert:

Qui a préparé le dernier bilan de la Banque du Canada paru dans l'annuaire du Canada?

M. Herb Breau (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Statistique Canada nous communique le renseignement suivant: Le dernier bilan de la Banque du Canada paru dans l'Annuaire du Canada a été préparé par le Département des études bancaires et financières de la Banque du Canada.

LA SUBVENTION À LA RÉDACTION DE L'HISTOIRE DES CANADIENS D'ASCENDANCE JAPONAISE

Question nº 2042-M. Saltsman:

- 1. Quel est le nom des personnes ou du groupe de personnes qui ont demandé au Secrétariat d'État une subvention pour rédiger l'histoire des Canadiens d'ascendance japonaise?
- 2. Combien d'argent ces personnes ou ce groupe de personnes voulaient-ils obtenir en subvention du trésor public?
- 3. Quelles sont, pour chacune des autres propositions rejetées, les raisons du rejet?
- 4. Quel est le nom de ceux qui ont réussi à obtenir la subvention le cas échéant, et à quel montant s'élève-t-elle?

[M. Reid.]

5. Si personne n'a touché de subvention en l'occurrence, peut-on présenter une autre proposition, et si tel n'est pas le cas, pourquoi l'histoire des Canadiens d'ascendance japonaise sera-t-elle absente de la série sur l'histoire des groupes ethniques?

L'hon. Stanley Haidasz (ministre d'État chargé du multiculturalisme): 1. Nous avons reçu trois demandes de subventions: a) Ken Adachi, Toronto; b) M. John Howes, Université de la Colombie-Britannique, Margaret Prang, Université de la Colombie-Britannique, Mitsuru Shimpo, Université de Waterloo; c) James Frideres, Université de Calgary.

- 2. a) \$7,500; b) \$26,459; c) \$9,745.
- 3. Le groupe de professeurs qui a jugé les demandes, a reçu un document de M. Adachi qui travaille à la rédaction d'une histoire des Canadiens d'ascendance japonaise depuis de nombreuses années, grâce à l'appui de l'Association nationale des citoyens canadiens japonais. A peu près la moitié du manuscrit (400 pages) est terminée e le jury estime qu'il est de qualité supérieure. Le jury a décidé qu'une subvention devrait être accordée à M. Adachi, pour lui permettre de terminer son travail même s'il s'agit d'un travail trop considérable pour être intégré à la série. Les deux autres demandes ont été rejetées parce qu'on a jugé qu'il valait mieux aider un travail en bonne voie de réalisation qu'un projet entièrement nouveau, en concurrence avec lui.
- 4. Le montant de la subvention ainsi que les modalités d'octroi font actuellement l'objet de négociations avec l'ANCCJ et M. Adachi.
 - 5. Voir (3) ci-dessus.

LA SÉCURITÉ—L'ACCÈS À L'INFORMATION DE NATURE CONFIDENTIELLE

Question nº 2047—M. Cossitt:

Y a-t-il des chefs de cabinet ou des adjoints spéciaux dans les bureaux des ministres, à qui il n'est pas permis ou à qui il est interdit de manipuler ou d'examiner des dossiers de nature confidentielle ou pour des raisons de sécurité et, dans l'affirmative, quel est leur nom, quels sont les ministères en cause et quelle est la raison motivant ce genre d'interdiction dans chaque cas précis?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Il n'est pas considéré comme étant dans l'intérêt public de fournir des renseignements quant aux personnes qui ont ou qui n'ont pas accès à l'information de nature confidentielle du gouvernement du Canada.

LE BUREAU DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR À NEPEAN (ONT.)

Question n° 2048—M. Oberle:

- 1. Le gouvernement est-il au courant de la récente mise sur pied d'un bureau municipal pour la protection du consommateur dans la municipalité de Nepean en Ontario?
- 2. A-t-on demandé au gouvernement d'aider à subventionner le bureau de la protection du consommateur de Nepean en tant que projet expérimental et, si tel est le cas, quelle décision le gouvernement a-t-il prise?
- 3. Le gouvernement entrevoit-il la possibilité de venir en aide à la création de bureaux locaux pour la protection du consommateur, gérés par les municipalités d'un bout à l'autre du Canada?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): 1. Oui.

2. Des responsables du ministère de la Consommation et des Corporations ont eu des discussions d'ordre général avec les autorités de la municipalité de Nepean avant l'ouverture du bureau. Celles-ci ont mené une enquête